



Service des aliments pour enfants
352 Donald Street, bur 100, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H7
Téléphone : 204 945-2293 ou sans frais : 1 800 282-8069
Télécopieur : 204 948 2423 ou courriel : csrs@gov.mb.ca

SAE – FORMULAIRE L

NUMÉRO DE DOSSIER DU
SAE _____

DEMANDE DE RECALCUL PRÉCOCE DU MONTANT DES ALIMENTS POUR ENFANTS

(Demande présentée aux termes de l'article 22 du Règlement sur les lignes directrices sur les aliments pour enfants)

1.0 Personne présentant cette demande:

_____ (Prénom)	_____ (Autre[s] prénom[s])	_____ (Nom)
_____ (Adresse municipale, ville)	_____ (Province)	_____ (Code postal)
_____ (Adresse postale si elle diffère de l'adresse municipale)		
_____ (Numéro de téléphone le jour)	_____ (Numéro de téléphone au travail)	_____ (Numéro de téléphone cellulaire)
_____ (Numéro de télécopieur)	_____ (Adresse électronique)	

2.0 L'ordonnance alimentaire ou la décision relative au calcul ou au recalcul du montant des aliments pour enfants dont je demande le recalcul est la suivante :

Centre judiciaire _____ (Province/territoire) _____
Numéro du dossier _____ Date : _____ (jj/mm/aaaa)
de la Cour _____

Une copie de l'ordonnance ou de la décision alimentaire est jointe à la présente demande.

3.0 Je demande que l'agent de détermination de la pension alimentaire effectue un nouveau calcul précoce du montant de la pension avant le prochain processus de recalcul prévu, pour le motif suivant :

Plus de six mois se sont écoulés depuis la décision initiale ou le dernier recalcul de la

pension alimentaire pour enfants.

4.0 Je crois que la pension alimentaire pour enfants doit être recalculée maintenant pour les raisons suivantes :

(Veuillez cocher toutes les sections qui s'appliquent à votre situation) :

Changement de revenu annuel dont je ne suis pas l'initiateur

- Perte d'emploi (permanente ou mise à pied non saisonnière).
- Changement de mes conditions d'emploi (réduction permanente des heures de travail ou du salaire de l'emploi actuel, élimination de la prime ou du programme d'encouragement, changement de la rémunération à commissions ou obligation d'engager des dépenses d'emploi comme condition d'emploi).
- Maladie ou blessure liée à l'emploi entraînant une réduction de revenu ainsi que le versement d'indemnités pour accident du travail, de prestations d'invalidité de courte ou de longue durée, d'une aide au revenu ou du soutien d'un membre de la famille ou le recours aux économies.
- Problèmes familiaux imprévus relatifs aux soins d'un membre de la famille immédiate et demande ou réception de prestations d'assurance-emploi ou autres.
- Modification d'une source de revenus qui faisait partie du revenu total de la ligne 150 de ma dernière déclaration de revenus, comme les gains en capital, les intérêts, les dividendes ou les revenus de location que je ne reçois plus.
- Autre(s) raison(s) (veuillez fournir une explication) :

Changement de revenu dont je suis l'initiateur

- J'ai changé d'emploi ou j'ai ajouté un autre employeur (deuxième emploi), ou je suis maintenant travailleur indépendant ou associé dans une société de personnes.
- Je suis en congé familial ou parental pour prendre soin d'un enfant ou d'un membre de la famille immédiate.
- J'ai subi une blessure ou contracté une maladie non liée à l'emploi qui m'empêche de travailler ou qui nécessite une réduction permanente de mes heures de travail.
- J'ai quitté mon emploi pour prendre ma retraite et je compte maintenant sur mes revenus de pensions, de placements de retraite enregistrés ou d'économies non enregistrées.

- J'ai quitté mon emploi ou pris un congé sabbatique pour poursuivre un programme d'études postsecondaires ou de perfectionnement.
- Autre(s) raison(s) (veuillez fournir une explication) :

Le revenu de l'autre parent a changé.

- Le dernier emploi connu de l'autre parent a changé ou pourrait avoir changé selon les renseignements qu'il m'a communiqués ou que j'ai obtenus auprès d'un tiers.
- L'autre parent n'avait pas d'emploi au moment où la dernière décision relative au montant des aliments pour enfants a été rendue, mais il m'a informé ou j'ai appris d'un tiers qu'il en a maintenant un.
- L'autre parent a ou pourrait avoir une nouvelle deuxième source de revenus ou une source de revenus qui n'avait pas été divulguée au tribunal ou au SAE au moment de la dernière décision relative au montant des aliments pour enfants.
- Autre(s) raison(s) (veuillez fournir une explication) :

Changement du montant d'une dépense spéciale ou extraordinaire aux termes du paragraphe 7 (1)

Une dépense a changé de façon importante ou une nouvelle dépense a été engagée à l'égard d'un enfant, comme suit :

- Une ou plusieurs des dépenses qui doivent être payées pour un enfant aux termes du paragraphe 7 (1) ont changé depuis la dernière décision relative au montant des aliments pour enfants.
- Une ou plusieurs nouvelles dépenses, dont le paiement n'était pas requis dans la dernière décision relative au montant des aliments pour enfants, sont maintenant engagées à l'égard d'un enfant.

Modification de l'exigence de pension alimentaire pour un enfant adulte

Depuis la dernière décision relative au montant des aliments pour enfants, la situation d'un enfant adulte a changé et je crois que la pension alimentaire ne devrait plus être versée pour cet enfant, pour les raisons suivantes :

- L'enfant adulte a terminé un programme d'études secondaires ou postsecondaires (diplôme ou programme de certification) et peut se trouver un emploi.

- L'enfant adulte a maintenant un emploi et n'est plus aux études. Il gagne un revenu suffisant pour être financièrement indépendant de ses deux parents.
- L'enfant adulte n'est pas inscrit dans un établissement d'enseignement et ne suit pas de programme d'éducation, et n'a pas de plans immédiats pour poursuivre ses études.
- Une maladie ou une invalidité empêche l'enfant adulte de terminer ses études et (ou) d'avoir un emploi, mais il reçoit une aide à l'emploi et au revenu pour lui-même ainsi que d'autres prestations en tant qu'adulte autonome.
- Autre(s) raison(s) (veuillez fournir une explication) :

5.0 Documents requis pour la présente demande (veuillez fournir autant de documents que possible, car cette liste n'est pas exhaustive) :

Emploi : Pour les questions relatives à l'emploi, veuillez inclure des copies du relevé d'emploi délivré par l'ancien employeur, les renseignements sur le compte de Service Canada concernant les prestations d'assurance-emploi, y compris le montant brut des prestations hebdomadaires ainsi que la date de début, la vérification du relevé de paie actuel indiquant la période de paie régulière ainsi que les gains et les retenues depuis le début de l'année, une lettre de l'employeur confirmant la modification des conditions d'emploi, y compris les heures de travail, le salaire ou le traitement et les autres gains.

Prestations : Confirmation des montants bruts versés au titre des indemnités pour accident du travail, des prestations d'invalidité de courte ou de longue durée, de l'indemnité de remplacement du revenu de la Société d'assurance publique du Manitoba, de l'assurance-emploi (prestations de maladie), de la PCU, des prestations d'invalidité du RPC ou de toute autre prestation imposable ou non imposable.

Autres sources de revenus : Fournissez votre déclaration de revenus la plus récente avec toutes les annexes et pièces jointes (T4) et l'avis de cotisation ou de nouvelle cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada.

Dépenses spéciales ou extraordinaires aux termes du paragraphe 7 (1) : Factures, reçus et autres pièces justificatives concernant les dépenses engagées pour l'enfant ou les enfants. Pour les dépenses de santé, le montant net de la dépense après remboursement par un régime privé d'assurance maladie.

Admissibilité d'un enfant adulte : Confirmation de la réussite d'un programme comprenant une description du programme, l'employeur actuel, s'il est connu, et le revenu annuel brut que l'enfant adulte peut gagner.

Je joins les documents suivants (veuillez les décrire) :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

6.0 Veuillez cocher les autorisations ci-dessous qui s'appliquent à votre situation :

- J'autorise le Service des aliments pour enfants (SAE) à m'envoyer par courriel les avis, la correspondance, les demandes de renseignements financiers, les décisions relatives au montant des aliments pour enfants et autres documents à l'adresse électronique indiquée, dans la mesure du possible. Je peux révoquer cette autorisation par écrit à tout moment.

7.0 Confirmations :

- 7.1. La présente demande est assujettie à l'article 22 du Règlement sur le service des aliments pour enfants et aux conclusions d'un agent de détermination de la pension alimentaire à l'effet que la situation financière de l'un des deux parents ou des deux a changé de façon importante ou que l'admissibilité d'un enfant adulte à la pension alimentaire pour enfants a changé. Si la demande est acceptée par l'agent de détermination de la pension alimentaire, le processus de recalcul commencera sur-le-champ. Je reconnais que l'agent de détermination de la pension alimentaire peut me demander des renseignements ou des documents supplémentaires à l'appui de ma demande.
- 7.2. Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de tout renseignement personnel pertinent, y compris les documents financiers, au besoin, aux fins de ma demande de décision relative au calcul du montant des aliments pour enfants. Les données recueillies au cours du processus de calcul seront conservées par le SAE conformément à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP), sous réserve de l'obligation de divulguer les renseignements et les documents pertinents obtenus au cours du processus de calcul au tribunal, au Programme d'exécution des ordonnances alimentaires, à tout cessionnaire de la créance alimentaire, à l'autre parent ou à une autre partie, conformément à la législation provinciale aux termes des dispositions de la Loi sur l'obligation alimentaire et de la Loi sur le service des aliments pour enfants. L'agent de détermination de la pension alimentaire peut modifier ou supprimer des renseignements personnels d'identification dans un document lorsque celui-ci doit être divulgué à l'autre parent ou à un tiers.

8.0 Déclaration du demandeur :

Je, _____ (nom du demandeur), déclare que je suis directement et personnellement au courant des déclarations contenues dans la présente demande et qu'elles sont véridiques, et que celles dont je n'ai pas de connaissance personnelle directe sont, autant que je sache, conformes à la vérité.

Date : _____ (jj/mm/aaaa) _____

Signature du demandeur

Cochez lorsque la demande est présentée électroniquement à des fins de signature autorisée.